

la mise en œuvre de ce « mois de la sécurité » dans les départements 17 - 44 - 49 - 79 - 85 de la Fédération de l'Ouest, toujours aussi réactifs.

Le but de l'opération est :

- D'apporter un soutien aux Buralistes en répondant directement à leurs préoccupations en matière de sécurité, sans promettre de miracles, mais en apportant des conseils utiles.
- De développer ou de renforcer une coopération avec la Préfecture, l'administration de tutelle (Les Douanes) et les forces de l'ordre.

Le Ministère de l'Intérieur suivra de près cette action de portée nationale, c'est ce qui a été indiqué au cours d'une dernière réunion, place Beauvau, à laquelle assistait Didier LEBRETON, Président de la Commission nationale sur la sécurité et Président de la Fédération de l'Ouest.

Le commerce de proximité est devenu la cible de délinquants, souvent jeunes, dont la brutalité, la férocité voir la sauvagerie peuvent parfois mener à des situations dramatiques. Dans ce contexte, les Buralistes, sont visés et exposés dans leur quotidien.

Pour autant, hors de question de se résigner à l'idée que cela fait partie des risques professionnels.

L'insécurité s'est développée dans la profession depuis une trentaine d'année, malheureusement, suivant l'évolution de notre société et en raison de la nature même de notre activité (circulation d'espèces, produits faciles à revendre comme le tabac, ouverture sur de larges plages horaires...).

Et ces derniers temps, de nouvelles formes d'agressions apparaissent (attaques en plein jour, séquestrations au domicile de sa famille pendant le cambriolage...). Ces situations sont sources d'inquiétudes pour tous les buralistes, et une préoccupation pour l'organisation professionnelle.



Département 44



Département 17



LA PROFESSION A DÉCIDÉ DE RÉAGIR !

D'où le lancement du « Mois de la Sécurité », en septembre 2009. Objectif prioritaire de la « rentrée », cette opération passe par l'organisation de réunions, **dans toutes les chambres syndicales de France, concentrées sur un mois.**

Ces réunions « sécurité » sont concentrées massivement sur le mois de septembre.

L'enjeu est clair. Il s'agit de faire prendre en compte spécifiquement notre profession concernant la prévention et la protection.

Convaincre et obtenir une réponse favorable aux demandes actuelles de la profession, à savoir, les aménagements de l'aide à sécurité en prenant en compte des nouveaux matériels notamment, le générateur de brouillard opacifiant, qui semble être très efficace, il serait souhaitable qu'il entre dans le cadre de l'aide à la sécurité, ceci est le travail de la commission nationale de Sécurité.

Septembre, le « Mois de la Sécurité » est concret, il va donner l'occasion une nouvelle fois, de montrer à tous, que l'appareil syndical est présent sur un dossier sensible.

Les 5 Chambres Syndicales des Buralistes que composent la Fédération de l'Ouest ont organisé des réunions avec les pouvoirs publics départementaux comme nous l'indiquons plus haut.

Ces réunions ont été qualifiées par tous, de très constructives, à vérifier si elles seront suivies d'effet.

Au cours de ces réunions, M. Frédéric JANNET et Norbert COADER de la société Horelec systèmes et M. Servan LEPINE, Directeur de la société vidéo surveillance Excelium, ont apporté leurs conseils techniques.

*La réunion Sécurité organisée par la Chambre Syndicale de la Vendée se déroulera le mardi 29 septembre à La Roche sur Yon.
La date impérative de bouclage de notre revue (24-09-09) ne nous permet pas de présenter des photos de cette réunion.*



Département 49



Département 79